

Fiche projet - Projet d'amélioration de la gestion des déchets solides ménagers de la commune de Mbouda



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : janvier 2021

Date de fin : juillet 2024

Localité : Commune de Mbouda

Zones d'intervention : [Afrique centrale](#)

Pays d'intervention : [Cameroun](#)

Budget : 1 000 000 euros

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : SYCTOM, Ville de Paris

Secteurs d'intervention : [Déchets](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Ensemble pour L'Action Nord Sud

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Adresse : 13 rue Emile Zola, 59250 HALLUIN

Pays d'intervention : Cameroun

Représentant : M. Jean TIERRIE

Secteurs d'intervention : Croissance économique -
Emploi, Déchets, Eau - Assainissement, Éducation,
Énergie, Mobilité - Volontariat, Santé, Tourisme

Projet de mise en place de 11 points de collectes des déchets solides ménager dans la ville de Mbouda ainsi que la mise sur pied d'un centre d'enfouissement et de traitement des déchets.

Contexte

Dans leur Déclaration du Millénaire (2000), les Nations Unies ont défini des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui visaient à améliorer les conditions de vie. En 2015, les Objectifs de Développement Durables (ODD) ont été défini pour atteindre ce but d'ici 2030. Au nombre de ces objectifs, a notamment été spécifié celui de « garantir l'accès de tous à des services d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources ». A ce jour, les Nations Unies estiment en effet que plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à un service d'assainissement suffisant.

Or, l'état de santé des populations et les problèmes spécifiques à la pauvreté sont inextricablement liés aux problèmes de gestion des déchets et à la protection de l'environnement. Dans les pays en développement, 20% des maladies sont liées à l'insalubrité publique et plusieurs millions de personnes meurent chaque année des suites de maladies diarrhéiques causées par des bactéries, parasites ou virus.

Au niveau national, la loi n° 96/12 d'août 1996 fixe le cadre juridique général de l'environnement au Cameroun. Cette loi adopte des principes conformes à ceux des Nations Unies, et confie aux collectivités locales décentralisées la responsabilité de l'élimination des déchets ménagers. Cependant, au niveau local et notamment à Mbouda, les taxes perçues ne permettent pas de réaliser les investissements lourds nécessaires à une gestion satisfaisante des déchets ménagers.

La gestion des déchets relève de plusieurs ministères dont le rôle est d'élaborer les stratégies globales à l'échelle du pays, de fixer les normes et la réglementation en matière de propreté. A travers leurs services déconcentrés, les ministères interviennent sur le terrain lorsqu'ils sont sollicités par les municipalités. Faute de moyens pour fonctionner, l'action des services déconcentrés de l'État sur le terrain ne peut satisfaire aux besoins de toutes les municipalités. L'absence de données fiables sur la production des déchets constitue encore l'un des blocages majeurs pour ces ministères dans la stratégie de gestion sur le moyen et long terme.

Partenaires locaux

- Association TOCKEM
- Mairie de Mbouda

Objectifs du projet

Objectif spécifique 1 : Mettre en place un système de gestion des déchets efficace et pérenne dans la ville de Mbouda

Objectif spécifique 2 : Accroître le taux de population ayant accès au service de gestion des déchets

Objectif spécifique 3 : Diminuer l'impact des déchets sur l'environnement

Objectif spécifique 4 : Diminuer le nombre de maladies liées aux déchets ménagers

Activités

- Mettre en place un schéma directeur de gestion des déchets
- Nettoyer la ville et supprimer les dépôts sauvages
- Mettre en place le tri des déchets ménagers
- Mettre en place la valorisation des biodéchets ménagers par compostage
- Aménager une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux et optimiser sa gestion
- Communiquer et sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets

Résultats

Résultats des Objectifs spécifiques n°1 et 2 : Mettre en place un système de gestion des déchets efficace et pérenne dans la ville de Mbouda et accroître le taux de population ayant accès au service de gestion des déchets

- Un schéma directeur de gestion des déchets de la ville de Mbouda est élaboré
- Un Plan de Gestion des Déchets Ménagers (PGDM) est mis en oeuvre
- Les dépôts sauvages existants sont supprimés dans la ville
- Tous les déchets épars dans la ville sont ramassés
- 12 points de regroupement des déchets sont nettoyés et sont transformés en points de collecte
- Une unité de tri des déchets est créée
- Les agents municipaux sont formés au tri des déchets ménagers
- Une unité de compostage des biodéchets est aménagée
- Les agents municipaux sont formés à la valorisation des déchets en compost
- 4 parcelles test d'utilisation du compost sont créées
- 40 % de la population a connaissance de l'existence du compost de biodéchet

Résultats de l'objectif spécifique n°3 : Diminuer l'impact des déchets sur l'environnement

- Une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux est aménagée
- La gestion de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux est optimisée

Résultats de l'objectif spécifique n°4 : Diminuer le nombre de maladies liées aux déchets ménagers

- 100% de la population a connaissance du projet et a compris ses objectifs
- 80% de la population est sensibilisée à la gestion des déchets
- 60% de la population adopte un comportement participatif